



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

# Communiqué de presse

Le 17 janvier 2020, à Bourges

## **Des actions pour optimiser les soins en ophtalmologie sur le département du Cher**

**Dans une étude réalisée en novembre 2019 par Ipsos pour le Rassemblement des Opticiens de France (principal syndicat du secteur) et publiée par le Parisien, la région Centre-Val de Loire est présentée comme celle où le temps d'attente pour un rendez-vous avec un ophtalmologue est le plus élevé (118 jours en moyenne). Face à ce constat et à une densité d'ophtalmologues moindre qu'au niveau national et régional, les établissements du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Cher engagent des actions pour favoriser l'optimisation des soins sur le département du Cher. Ainsi, après la création d'un Centre Ambulatoire de Chirurgie de la Cataracte reconnu au niveau national, ce sont désormais des consultations avancées d'ophtalmologie qui sont proposées au Centre Hospitalier de Vierzon.**



*Les nouveaux locaux d'ophtalmologie et du Centre Ambulatoire de Chirurgie de la Cataracte (CACC) du Centre Hospitalier Jacques Coeur, inaugurés en 2015.*

Contact presse : Pierre-Yves HALIN, chargé des relations publiques - 02 48 48 47 16 - pierre-yves.halin@ch-bourges.fr  
Centre Hospitalier de Bourges - 145 Avenue François Mitterrand - CS 30010 - 18020 Bourges Cedex  
www.ch-bourges.fr |   @chjacquescoeur

## **Des consultations assurées par des ophtalmologues du Centre Hospitalier Jacques Cœur**

Dans le cadre de son Projet Médical Partagé et pour améliorer l'offre de soins sur le territoire vierzonnais, le GHT du Cher met en place des consultations avancées d'ophtalmologie à Vierzon. Ces consultations sont réalisées par deux ophtalmologues du Centre Hospitalier Jacques Cœur. De plus, une infirmière et une aide-soignante du Centre Hospitalier de Vierzon ont été spécifiquement formées pour assister les ophtalmologues.

*« Avec une superficie de 7235 km<sup>2</sup>, le département du Cher est le plus étendu de la région, alors que son nombre d'ophtalmologues (3,6 ophtalmologues pour 100 000 habitants) est plus faible que la moyenne régionale (5,6 ophtalmologues pour 100 000 habitants\*). L'optimisation des soins est donc un enjeu essentiel, et un projet comme les consultations avancées d'ophtalmologie à Vierzon permet d'y répondre. »*

Yasmine Baroukzai, chargée de mission du GHT du Cher

## **Le Centre Ambulatoire de Chirurgie de la Cataracte (CACC) du Centre Hospitalier Jacques Cœur, un exemple d'optimisation des soins sur le territoire**

La mise en place de ces consultations avancées s'inscrit dans une volonté d'optimisation des soins en ophtalmologie sur le territoire, en témoigne le Centre Ambulatoire de Chirurgie de la Cataracte (CACC) du Centre Hospitalier Jacques Cœur.

Inauguré dans de nouveaux locaux en 2015, le CACC prend en soin en ambulatoire les patients qui nécessitent une opération de la cataracte, un des troubles de la vision les plus fréquents. Le CACC bénéficie d'une prise en charge anesthésique simplifiée, et les patients profitent d'une structure dédiée à la chirurgie de la cataracte au sein du Centre Hospitalier.

Durant son internat au service d'ophtalmologie du Centre Hospitalier Jacques Cœur, Maxime Bigoteau a réalisé une étude détaillée sur l'impact du CACC pour l'accès aux soins dans un territoire considéré comme désert médical.

\* Chiffres de 2019 du Conseil National de l'Ordre des Médecins. La moyenne nationale est de 8,8 ophtalmologues pour 100 000 habitants.



*L'équipe d'ophtalmologie durant une chirurgie de la cataracte.*

*« La statistique autour du taux de recours\* est sûrement la plus éloquente. En 2014, soit un an avant l'ouverture du CACC, le département du Cher était classé 70ème au niveau du taux de recours et 99ème en termes de densité d'ophtalmologues. En 2018, le département est passé au 2nd rang pour le taux de recours alors même que la densité d'ophtalmologues (96ème) est restée stable. Cela signifie concrètement que le CACC permet d'améliorer l'offre de soins pour la chirurgie de la cataracte malgré une densité d'ophtalmologues faible. »*

Maxime Bigoteau, étudiant en 3ème cycle d'ophtalmologie

De plus, la population est assurée d'être prise en charge dans un centre reconnu au niveau national. En effet, lors du dernier classement des hôpitaux de France par Le Point, pour la chirurgie de la cataracte, le CACC figurait en 8ème position, et en 1ère position au niveau régional.

\* Le taux de recours est exprimé en nombre de patients pour 1000 habitants. Par exemple, dans le cadre de la chirurgie de la cataracte, le nombre de patients sur 1000 habitants qui ont bénéficié de cette opération permet d'avoir des données sur l'accès aux soins. Ainsi, la 2ème place nationale dans cette catégorie pour le département du Cher signifie que ses habitants bénéficient rapidement d'une prise en soin de la cataracte, malgré une densité d'ophtalmologues faible.

Contact presse : Pierre-Yves HALIN, chargé des relations publiques - 02 48 48 47 16 - pierre-yves.halin@ch-bourges.fr  
Centre Hospitalier de Bourges - 145 Avenue François Mitterrand - CS 30010 - 18020 Bourges Cedex  
www.ch-bourges.fr |   @chjacquescoeur